

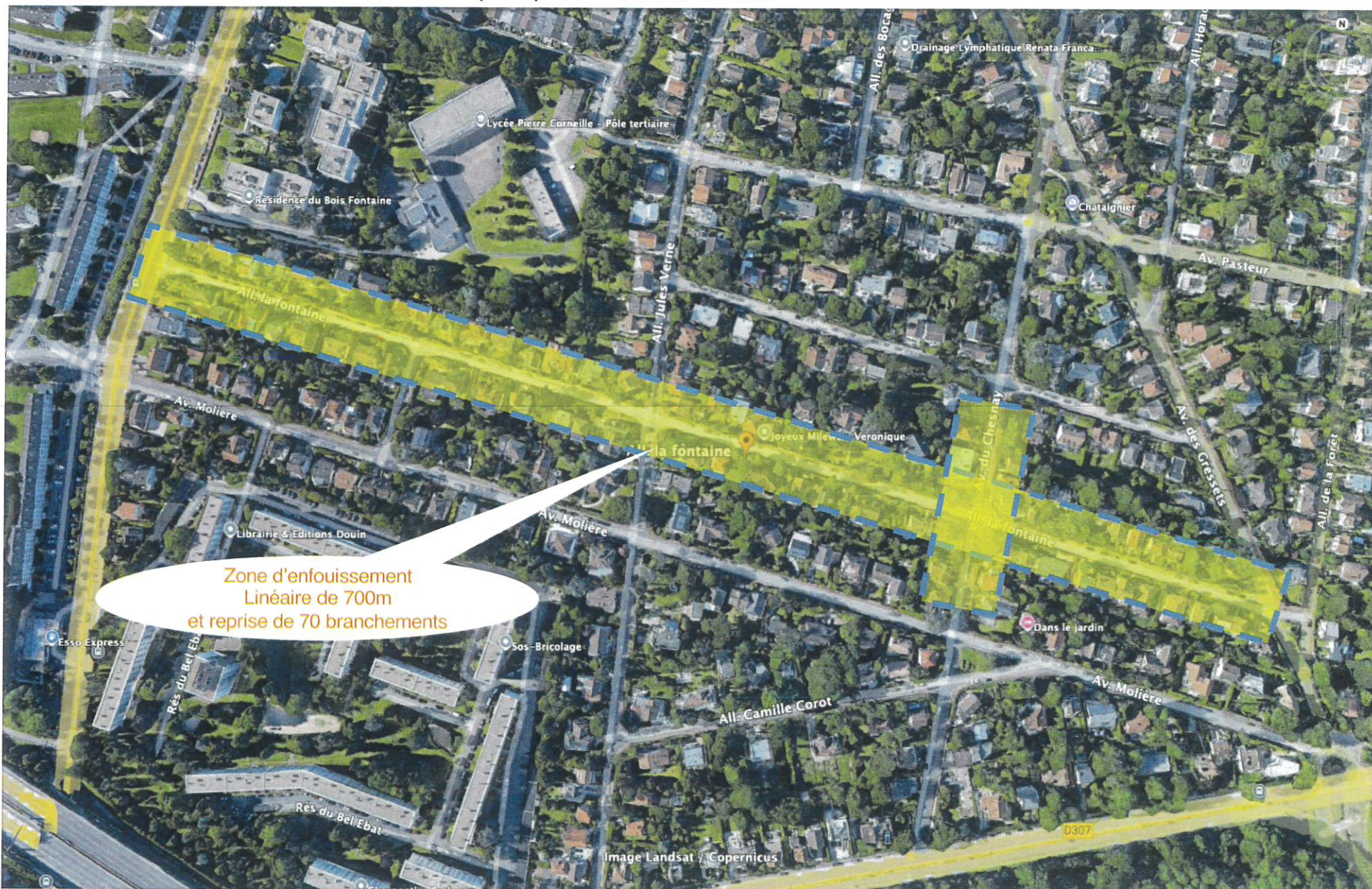
Commune : La Celle Saint-Cloud

Annexe II - Plan de situation

Voie : Allée La Fontaine

Affaire n° : 78146-FL-19057

Limites : entre l'avenue Lucien-René Duchesne (D321) et l'avenue des Gressets



Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20251223-2025-104-DE
Date de réception préfecture : 24/12/2025

Annexe III

**ENVELOPPES PREVISIONNELLES ETABLIES PAR RESEAUX
ET FINANCEMENT DES TRAVAUX**

COLLECTIVITÉ DE : LA CELLE SAINT-CLOUD

Programme Art. 8 : 2026

■ Enveloppes prévisionnelles pour la mise en souterrain des réseaux aériens situés :

OPERATION	RESEAU D'ENERGIE ELECTRIQUE BASSE TENSION	RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC
	€ T.T.C	€ T.T.C	€ T.T.C
Allée La Fontaine	336 000,00€	320 000,00€	80 000,00€
TOTAL PAR MAÎTRISE D'OUVRAGE	336 000,00€	400 000,00€	

■ Financement des travaux : inscriptions budgétaires

Réseau de distribution publique d'énergie électrique Basse Tension				
	40,00% (participation Enedis)	26,40% (participation Sigeif)	33,60% (participation Collectivité)	€ H.T
	€ H.T	€ H.T	€ H.T	
Allée La Fontaine	112 000,00€	73 920,00€	94 080,00€	280 000,00€
	TVA (*) :	56 000,00€		
			TOTAL (€ T.T.C) :	336 000,00€

(*) La TVA, sur le réseau électrique Basse Tension, est financée à 100 % par le Sigeif

Réseaux de Communications Electroniques (Orange, autre(s) opérateur(s) et réseau Collectivité)			
	participation Collectivité (1)	€ H.T	€ H.T
Allée La Fontaine	266 666,67€		266 666,67€
	TVA :	53 333,33€	
		TOTAL (€ T.T.C) :	320 000,00€

Réseau d'éclairage public (mobiliers non compris)			
	participation Collectivité	€ H.T	€ H.T
Allée La Fontaine	66 666,67€		66 666,67€
	TVA :	13 333,33€	
		TOTAL (€ T.T.C) :	80 000,00€

Bilan des enveloppes prévisionnelles des participations pour chaque maître d'ouvrage			
	SIGEIF	LA COLLECTIVITÉ	€ T.T.C
	€ T.T.C	€ T.T.C	€ T.T.C
TOTAL (€ T.T.C) :	241 920,00€	494 080,00€	736 000,00€

Tableau des acomptes prévisionnels demandés à la Collectivité (2)			
	Réseau de distribution publique d'énergie électrique Basse Tension (1er titre)	Réseaux de Communications Electroniques et Réseau d'éclairage public (2ème titre)	TOTAL DES 2 TITRES
30 % du montant prévisionnel de sa participation à la signature de la convention	28 224,00 €	120 000,00 €	148 224,00€
30 % du montant prévisionnel de sa participation à la fin des études et avant le démarrage des travaux	28 224,00 €	120 000,00 €	148 224,00€
Solde restant après présentation du bilan général des dépenses établi à la réception de l'opération	37 632,00 €	160 000,00 €	197 632,00€

(1) La participation d'Orange sera versée à la Collectivité après présentation du bilan général des dépenses établi après la réception des travaux

Participation d'Orange estimée à 48 132,00 € TTC

(2) Le tableau des acomptes, demandés à la Collectivité, est susceptible d'évoluer à la baisse si l'étude du MOE venait minorer l'estimation établie.

Si à l'inverse, l'étude du MOE révélait une sous-estimation de l'enveloppe prévisionnelle, un avenant ou une révision pourrait être proposé à la Collectivité

 Accusé de réception en préfecture
 078-217801265-20251223-2025-104-DE
 Date de réception préfecture : 24/12/2025

